



L'archiviste

www.onisep.fr

Manuscrit du Moyen Âge, vidéo d'une émission de télé, acte notarié attestant l'achat d'une maison... le rôle de l'archiviste est de collecter ces documents originaux, de les étudier, de les classer, de les restaurer ou encore de les communiquer au public.

Collecter des documents...

Pour enrichir son fonds, l'archiviste est souvent amené à rechercher lui-même de nouveaux documents (auprès des administrations, des entreprises, des associations ou des particuliers).

Quand il les a localisés, il négocie leur acquisition. Certains documents sont achetés lors de ventes aux enchères.

... les étudier et les conserver

Une fois les documents achetés, l'archiviste les trie, les classe et en établit une liste détaillée avec mention de leur origine.

En cas de dons ou d'achats par lots, il détermine, après avoir analysé leur contenu, ceux qui doivent être conservés. Puis il les indexe, les protège et les range.

Il peut faire restaurer les documents abîmés et stocker sur des microfilms ceux qui sont trop fragiles ou précieux pour être manipulés.

Mettre à disposition du public

Enfin, l'archiviste met ses « trésors » à disposition du public (chercheurs, professeurs, étudiants, généalogistes, journalistes...).

Médiateur, il organise l'accueil et l'information des utilisateurs, oriente leurs recherches et les aide à déchiffrer certains documents anciens. Il organise encore des opérations de valorisation : atelier pédagogique, exposition, conférence...

Archivaren obliegt es seit jeher, Archivgut (Verwaltungsakten, Nachlässe, Filme, Bilder, ...) auf seinen Informationswert hin zu beurteilen und es dann entweder für zukünftige Generationen zu konservieren und recherchierbar zu machen oder es auszusondern. Diese Aufgabe ist mit einer hohen Verantwortung verbunden, da Archivgut überwiegend aus Unikaten bestehen und ein Verlust unwiderruflich ist. Zudem hilft der Archivar die Rechtssicherheit eines Staates (oder großen Unternehmens) zu erhalten oder beispielsweise eine lokale oder nationale Identität zu bilden. Durch die Informatisierung haben sich die Grundfunktionen des Archivars kaum geändert, jedoch hat sich sein Spektrum enorm erweitert. Das Durchwühlen staubiger Aktenberge bleibt zwar bis auf weiteres fester Bestandteil dieses Berufes, jedoch wird die Archivierung digitaler Dokumente immer wichtiger und bedingt neue Kompetenzbedürfnisse im Bezug auf Informationstechnologien und Managementfähigkeiten.

Albad